

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 13 février 2024 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent sur place :

Mme Audrey Lussier, M. Alain Jobin et M. Simon Valcourt et M. Yves Guérette, président

Assistent également à la séance:

Benoit Gaudette, directeur incendie
Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière

À dix-neuf heures quarante-trois (19h43), M. Yves Guérette, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2024-02-9

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2024;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 12 février 2024
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Rolec – Contrat de service 2024 – Renouvellement
 - 5.2 AGSICQ – Cotisation annuelle 2024 – Renouvellement
 - 5.3 Ressources humaines – Guide d'embauche
 - 5.4 Dossier RH – Démission préventionniste
 - 5.5 Dossier RH – Embauche pompier recrue
 - 5.6 Dossier RH – Embauche préventionniste - Contrat
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Budget : Véhicules
 - 6.2 Budget : Équipement
 - 6.3 ~~Budget : photo SSI~~
 - 6.4 Formation espace clos et hauteur – niveau sensibilisation
 - 6.5 Formation – maintien de compétence - IPIQ
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 7.1 Journée nationale de reconnaissance des pompiers 2024
 - 7.2 Réunion AGSICQ – 22 février 2024 - Hôte
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
 - 11.1 Rapport mensuel – janvier 2024
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

2024-02-10

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024**

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2024 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2024 et d'en autoriser les signatures.

2024-02-11

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 12 FÉVRIER 2024

Il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 12 février 2024.

2024-02-12

ROLEC – CONTRAT DE SERVICE 2024 - RENOUELEMENT

Il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de renouveler le contrat de surveillance du système de sécurité pour les casernes des municipalités de Saint-Hugues et de Saint-Barnabé-Sud pour l'année 2024 pour la somme de 840 \$ plus taxes.

2024-02-13

AGSICQ – COTISATION ANNUELLE 2024 - RENOUELEMENT

Il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion à l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) pour l'année 2024 pour la somme de 310.00 \$ plus taxes.

DÉPÔT - RESSOURCES HUMAINES – GUIDE D'EMBAUCHE

La secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil le *Guide d'embauche* pour les futurs employés de la Régie qui se veut être un engagement pour les différentes parties. Ce *Guide d'embauche* sera inclus dans le nouveau manuel des employés qui est présentement en révision. Les membres du conseil recommandent deux petites modifications à la présente version.

2024-02-14

DOSSIER RH - DÉMISSION PRÉVENTIONNISTE

Considérant la lettre déposée par la personne occupant le poste de préventionniste mentionnant son désir de quitter son emploi au sein de la Régie en date du 22 janvier 2024;

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Mme Alexandria Boucher à titre de préventionniste, en date du 2 février 2024.

2024-02-15

DOSSIER RH - EMBAUCHE POMPIER RECRUE

Considérant la volonté de la Régie de traiter tout un chacun de façon équitable cette dernière souhaite dénoncer, aux fins des présentes et en prévision du vote sur ce point, le lien familial entre M. Yvon Roy et M. Gauvain Sylvestre, lequel ne doit pas influencer la présente décision, que ce soit positivement ou négativement;

Considérant les recommandations du directeur incendie et la signature du « Guide d'embauche » par l'ensemble des parties;

En conséquence, il est proposé par M. Alain et résolu à l'unanimité :

- De procéder à l'embauche de M. Gauvain Sylvestre à titre de pompier recrue soumis aux conditions stipulées aux documents intitulés *Conditions de travail des pompiers volontaires et personnels de soutien de la Régie* et *Guide d'embauche*
- De reconnaître l'ancienneté de M. Gauvain Sylvestre au 9 décembre 2023 soit sa date d'entrée en fonction en tant que premier répondant.

2024-02-16

DOSSIER RH - EMBAUCHE PRÉVENTIONNISTE - CONTRAT

Considérant l'article 2.01 des conditions de travail des pompiers volontaires et employés de soutien de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, adoptés en 2017;

Considérant la résolution 18-03-41 adoptée le 13 mars 2018 afin d'ajouter le salaire technicien en prévention des incendies à l'annexe B des conditions de travail des pompiers volontaires et employés de soutien de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains;

Considérant la résolution 2024-02-14 qui laisse le poste de préventionniste vacant;

Considérant qu'il y a lieu de revoir les modalités du poste afin de refléter les besoins réels de la Régie;

En conséquence, il est proposé par M. Simon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent ce qui suit :

- D'embaucher monsieur Vincent Beauregard au poste de technicienne en prévention des incendies, le tout conformément aux modalités et conditions tel qu'entendu avec la secrétaire-trésorière;
- De fixer la date d'entrée en fonction de monsieur Beauregard au 16 février 2024;
- De soumettre monsieur Beauregard à une période d'essai de 39 semaines travaillées;
- De permettre à monsieur Beauregard d'agir aussi à titre de pompier au sein de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains et de bénéficier des mêmes conditions de travail que celle des pompiers et personnels de soutien, conformément aux conditions de travail en vigueur.

2024-02-17

BUDGET : VÉHICULES

Considérant les demandes concernant les besoins d'équipement pour les véhicules;

Considérant que les achats demandés, avant les taxes applicables, sont les suivants soient :

- Peinture pour les roues du véhicule 651, pour la somme de 743\$
- Peinture pour les roues du véhicule 660, pour la somme de 725\$
- Lumière de scène pour le véhicule 550, pour la somme de 1 975\$
- Lumière de scène pour le véhicule 560, pour la somme de 1 975\$
- « Air eject » 12 Volts pour le véhicule 250, pour la somme de 477\$
- « Weather proof kit adaptor for air eject » pour le véhicule 250, pour la somme de 114\$
- « Super Autoéject 20 amps » pour le véhicule 250, pour la somme de 574\$

En conséquence, il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité d'approuver les achats mentionnés à la présente résolution selon les différentes soumissions présentées.

2024-02-18

BUDGET : ÉQUIPEMENT

Considérant les demandes concernant les besoins d'équipement;

Considérant que les achats demandés, avant les taxes applicables, sont les suivants soient :

- Compresseur pour la Caserne 60, pour la somme de 1 871\$
- 2 radios mobiles, pour la somme de 1 530\$
- 4 paires de gants, pour la somme de 620\$
- 1 paire de bottes de cuir, pour la somme de 625\$

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'approuver les achats mentionnés à la présente résolution selon les différentes soumissions présentées.

BUDGET : PHOTO SSI

Point reporté à une séance ultérieure

2024-02-19

FORMATION ESPACE CLOS ET HAUTEUR – NIVEAU SENSIBILISATION

Considérant l'entente intermunicipale d'un plan d'entraide pour le sauvetage technique entre la Régie et la Ville de Saint-Césaire entérinée le 26 avril 2022;

Considérant que l'article 6 de cette entente stipule que la partie requérante devra offrir une formation de sensibilisation à l'ensemble de ses intervenants;

Considérant l'offre de service reçue de l'entreprise Nouvelle Hauteur pour la formation NFPA niveau sensibilisation pour douze (12) candidats;

Considérant que la certification est valide 3 ans;

Considérant qu'une première cohorte a eu lieu en 2023 auquel la Régie a pris part;

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'offre de service et de procéder à la formation de nouveau candidat pour 2024;

Et d'autoriser la secrétaire-trésorière à compléter les documents.

2024-02-20

FORMATION – MAINTIEN DE COMPÉTENCE - IPIQ

Considérant que les pratiques et exercices sont obligatoires et font référence à l'article 51 de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* ;

Considérant qu'il est primordial d'uniformiser les méthodes de travail et de maintenir à jour celles-ci ;

Considérant que l'Institut de protection contre les incendies du Québec (désigné ci-après « **IPIQ** ») offre de la formation sur mesure aux organisations, aux services d'incendie et aux entreprises qui désirent garder à jour les compétences et le savoir-faire de leurs pompiers ou de leurs employés ;

Considérant que ses formations feront partie des heures de pratiques annuelles et s'inscrivent dans l'article 9.04 des « *Conditions de travail des pompiers volontaires et employés de soutien de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains* » ;

Considérant les services reçus de la part de l'équipe de l'IPIQ depuis 2020 ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser 2 blocs de formation plus les frais d'administration et de déplacement des formateurs pour la somme de 2 849.60 \$ avant taxes selon la soumission de l'IPIQ du 1er février 2024.

INFORMATION DU DIRECTEUR

JOURNÉE NATIONALE DE RECONNAISSANCE DES POMPIERS 2024

Le directeur parle de la journée nationale de reconnaissances des pompiers. Il informe les administrateurs qu'aucun candidat ne sera soumis.

2024-02-21

RÉUNION AGSICQ – 22 FÉVRIER 2024 - HÔTE

Considérant que la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains sera l'hôte de la réunion de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) secteur 1305 le 22 février 2024;

En conséquence, il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accorder un budget discrétionnaire de 500 \$ avant taxes applicables à la secrétaire-trésorière afin de faire préparer une collation et des breuvages pour cette soirée en tant qu'hôte de l'événement.

IMMEUBLES

Aucun point

INFORMATIONS DIVERSES

RIM – ANCIENNES TOURS

Un des membres du conseil transmet l'information au fait que le Réseau internet Maskoutains (RIM) devrait offrir aux municipalités les tours qui ne seront plus utilisées.

VARIA :

PROJET SOUPER POMPIER

Le directeur incendie fait un suivi sur le sujet qui avait été abordé en 2022 et 2023.

INCENDIE

DÉPÔT – RAPPORT MENSUEL – JANVIER 2024

Le directeur dépose le rapport mensuel du mois de janvier 2024 concernant les interventions du service incendie et fait un retour sur celles-ci.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes. Le conseil n'a reçu aucune question par courriel.

2024-02-22

LEVÉE DE LA SÉANCE

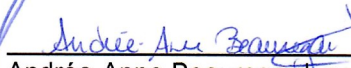
À vingt et une heures cinq (21h05), il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (19 e) jour de mars 2024.



Yves Guérette, président



Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière